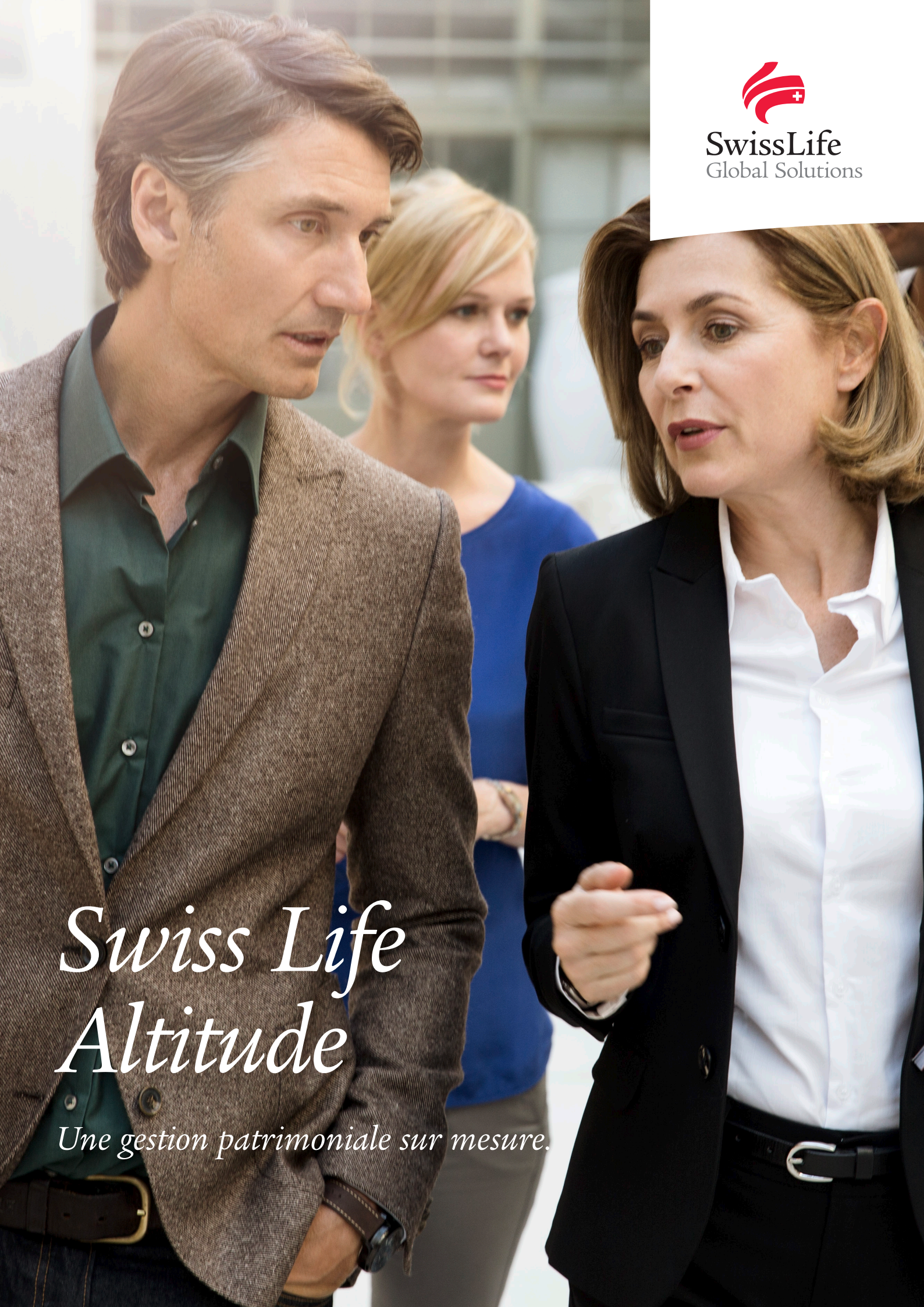


SwissLife
Global Solutions

Swiss Life Altitude

Une gestion patrimoniale sur mesure.

Une stratégie patrimoniale individualisée.

Une protection optimale du patrimoine

Protégez votre famille et l'avenir de votre entreprise. Avec notre solution d'assurance vie luxembourgoise flexible, réunissez dès à présent les éléments essentiels d'un avenir serein pour vous et vos proches.

Prenez le contrôle de votre planification
Les défis auxquels sont confrontés les familles fortunées, les family offices et les entrepreneurs lorsqu'ils planifient leur succession sont multiples et très personnels.

Sécurisation et protection des actifs
La préservation du capital constitue une priorité essentielle. La clientèle fortunée recherche des juridictions stables, offrant un cadre réglementaire robuste et une protection des investisseurs reforcée, notamment face aux risques systémiques ou aux défaillances d'intermédiaires financiers.

Flexibilité et architecture ouverte
Ils souhaitent accéder à une large gamme de supports d'investissement, incluant des actifs traditionnels et alternatifs (private equity, produits structurés), tout en conservant la liberté de travailler avec leurs gestionnaires d'actifs habituels.

Optimisation fiscale dans un cadre conforme
Dans un environnement fiscal de plus en plus complexe et internationalisé, ces clients recherchent des solutions permettant d'optimiser la fiscalité de leurs investissements tout en respectant strictement les réglementations en vigueur.

Transmission patrimoniale maîtrisée
La préparation de la transmission est un enjeu central. La clientèle souhaite organiser la répartition de leur patrimoine de manière fluide, confidentielle et fiscalement optimisée, en tenant compte des spécificités familiales et des différentes juridictions concernées.

Portabilité et dimension internationale
Souvent mobiles ou disposant d'intérêts dans plusieurs pays, ces clients privilégient des solutions capables de s'adapter aux changements de résidence fiscale et aux contextes juridiques internationaux.

L'assurance vie luxembourgeoise : une réponse d'excellence
Dans ce cadre, l'assurance vie luxembourgeoise s'impose comme un outil de référence. Elle répond de manière particulièrement pertinente aux exigences de la clientèle :

- un haut niveau de protection des actifs, via le mécanisme du triangle de sécurité,
- une neutralité fiscale permettant une adaptation au cadre fiscal du pays de résidence du souscripteur,
- une architecture financière ouverte et sur mesure,
- une grande souplesse en matière de transmission,
- une portabilité internationale adaptée aux profils mobiles.

Véritable instrument d'ingénierie patrimoniale, elle permet d'articuler performance financière, sécurité juridique et optimisation patrimoniale dans une approche globale et personnalisée.



Swiss Life Altitude est une solution d'assurance vie qui allie l'ingéniérie patrimoniale à un large éventail d'opportunités d'investissement. Avec notre solution de gestion de fortune sur mesure, nous vous aidons à assurer la transmission de votre patrimoine.

Atteindre vos objectifs de planification patrimoniale

Un contrat d'assurance vie luxembourgeois offre une protection juridique unique. Associé à une souplesse de gestion et une grande variété de supports d'investissement, cet outil de planification patrimoniale sur mesure, peut offrir flexibilité, protection et gestion financière optimales.

Construire son indépendance financière
Swiss Life Altitude vous permet de planifier en toute sérénité pour vous-même, votre famille et votre entreprise.

Notre solution d'assurance vie sur mesure offre à la clientèle sécurité financière et liberté de choix dans la préparation de leur avenir et de celui de la génération suivante.

Tranquillité d'esprit

Swiss Life Altitude est une solution de gestion patrimoniale développée pour planifier votre avenir, celui de votre famille et de votre entreprise. Ce contrat d'assurance vie, disponible sous forme de contrat d'assurance vie ou de contrat de capitalisation, offre la sécurité financière et la liberté de choix pour planifier la transmission de votre patrimoine en toute sérénité.

Notre assurance vie vous offre:

- une protection renforcée des actifs et du souscripteur
- une grande flexibilité financière adaptée à vos besoins
- une ingénierie patrimoniale sur mesure
- un cadre juridique sécurisé, accompagné par l'expertise de nos spécialistes sur différents marchés

Transfert de patrimoine et planification de la succession
Swiss Life Altitude peut répondre aux besoins de planification patrimoniale de la clientèle tout en les aidant à préparer le transfert de leurs biens et de leur entreprise selon leurs propres choix.

Les aspects suivants sont traités :

- une désignation libre des bénéficiaires qui peut être adaptée à tout moment
- une stratégie de placement et le choix des supports d'investissement modifiables en cours de contrat
- un accès aux actifs du contrat si nécessaire

Un contrat portable et flexible
Notre contrat d'assurance vie permet aux clients de conserver leurs conseillers de confiance y compris le gestionnaire d'actifs et la banque dépositaire. Ils peuvent avoir plusieurs gestionnaires et banques dépositaires au sein du contrat.

La stratégie d'investisssement et les unités de compte sous-jascentes sont sélectionnées par le client et peuvent être modifiées pendant la durée du contrat.

Le contrat est suffisamment souple pour s'adapter aux changements de la vie.
C'est un instrument financier de choix qui permet de gérer la complexité réglementaire et fiscale de multiples juridictions, et de prendre en compte la mobilité géographique personnelle et professionnelle des familles.
Il peut aussi être mis en gage si besoin, vous permettant de protéger votre famille et votre patrimoine.

Sécurité et choix

Les atouts de l'assurance vie luxembourgeoise.

Une protection optimale du patrimoine des souscripteurs

Les contrats d'assurance vie luxembourgeois bénéficient d'une protection juridique unique.

Associé à une solution de planification patrimoniale sur mesure, un contrat d'assurance vie luxembourgeois peut offrir une protection optimale.

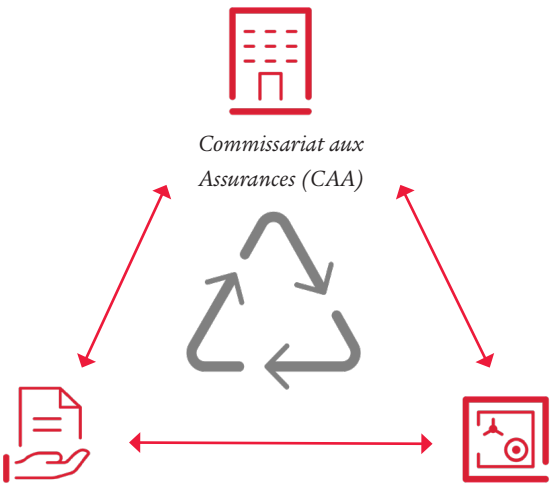
Un niveau de protection juridique élevé grâce au « Triangle de sécurité »

Les contrats d'assurance vie luxembourgeois bénéficient du niveau de protection juridique le plus élevé de l'Union européenne. Ce mécanisme est appelé *Triangle de sécurité,* un accord reposant sur trois parties prenantes : la compagnie d'assurance, la banque dépositaire choisie et le Commissariat aux Assurances (CAA).

- Le CAA supervise la compagnie d'assurance et veille à ce qu'elle respecte les règles prudentielles et les restrictions financières en vigueur.
- La compagnie d'assurance doit tenir à jour en permanence l'inventaire des actifs sous-jacents de ses polices et envoyer un rapport trimestriel au CAA.
- La compagnie d'assurance et la banque dépositaire doivent conclure une convention de dépôt par laquelle les actifs sous-jacents sont déposés auprès de la banque dépositaire. Cette convention doit contenir toutes les dispositions relatives à la protection des assurés et être approuvée par le CAA.

La loi luxembourgeoise accorde au preneur d'assurance un droit de préférence (appelé « *Superprivilège* ») qui lui confère une priorité sur les actifs sous-jacents du contrat par rapport aux autres créanciers de la compagnie d'assurance.

Le Triangle de sécurité



Comment fonctionne ce mécanisme ?

Si une compagnie d'assurance fait l'objet d'une procédure de liquidation, les créances des preneurs d'assurance bénéficient d'un droit de priorité sur l'ensemble des créanciers, dès lors que les actifs sous-jacents sont inscrits à l'inventaire. Si les actifs s'avèrent insuffisants, les preneurs d'assurance conservent un droit de préférence supplémentaire à l'ensemble des créanciers de la compagnie d'assurance.

Ce droit préférentiel prévaut sur tous les autres droits préférentiels. Le régulateur luxembourgeois a renforcé ce droit préférentiel dans la loi du 10/08/2018 qui définit les conditions de mise en oeuvre du Triangle de sécurité.

Informations clés

La planification patrimoniale avec une gestion financière sur mesure.

Swiss Life Altitude associe une solution patrimoniale luxembourgeoise à la gestion de fortune, offrant une expertise en ingénierie patrimoniale multijuridictionnelle et un cadre prudentiel protecteur des intérêts patrimoniaux du souscripteur.

Informations générales

Type de contrat
Contrat d'assurance vie ou de capitalisation à primes libres, lié à une ou plusieurs catégories de supports d'investissement.

Clients
- Personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.
- Personnes morales ayant leur siège en France.

Banque dépositaire & gestionnaire
Selon la proposition du client (sous réserve de l'accord préalable de Swiss Life)

Devise du contrat
EUR

Prime
- Prime initiale : min. 250 000 EUR
- Transfert : Possibilité d'apport de titres détenus dans un portefeuille existant (sous réserve de l'accord préalable de Swiss Life)
- Versement complémentaire possible min. 25 000 EUR*

Catégories de supports éligibles

Placements standards

- Fonds externes
- Produits structurés
- Fonds internes collectifs
- Fonds internes dédiés
- Fonds d'assurance spécialisés
- Fonds en euros

Seuils d'investissement minimum par support
Les investissements réalisés au titre de la prime initiale, ainsi que les montants maintenus à l'issue d'un arbitrage ou d'une opération de rachat, sont soumis aux montants minimums suivants, selon la catégorie de supports :

- Fonds internes dédiés : à partir de EUR 125 000 (type A) ou EUR 250 000 (types B, C et D) ;
- Fonds d'assurance spécialisés : EUR 250 000 pour les fonds de type C et D, sous réserve du respect d'une valeur totale minimale du contrat de EUR 1 000 000 pour les contrats de type D ;
- Fonds internes collectifs : EUR 1 000 000 pour les fonds de type D ;
- Fonds en euros : EUR 10 000 minimum ;
- Autres supports d'investissement : EUR 10 000 minimum par support.

* Les investissements réalisés au titre de la prime initiale, ainsi que les montants maintenus à l'issue d'un arbitrage ou d'une opération de rachat, sont soumis aux montants minimums contractuels, selon la catégorie de supports.

Expertise reconnue en assurance vie

Des solutions d'assurance vie innovantes pour une planification patrimoniale durable.

Swiss Life est un acteur de référence en assurance et en gestion de patrimoine, reconnu pour son expertise en gestion patrimoniale.

Notre vocation est d'accompagner nos clients, particuliers comme entreprises, à chaque étape de leur vie personnelle et professionnelle.

En construisant une relation de confiance durable, nous les aidons à renforcer leur sécurité financière et à concrétiser leurs objectifs personnels et professionnels.

Implantée au Luxembourg depuis plus de quarante ans, notre équipe développe des solutions patrimoniales sur mesure pour une clientèle internationale exigeante.

Grâce à une combinaison d'expertise, d'innovation et de stabilité, nous accompagnons nos clients et partenaires dans l'organisation, la protection et la transmission du patrimoine, avec des solutions pensées pour répondre aux défis d'aujourd'hui comme aux ambitions de demain.

Principaux faits sur le groupe Swiss Life	
Création	*1857 en Suisse* sous le nom Rentenanstalt
Notation S&P	A+ avec perspectives stables
Cotation	Cotée à la Bourse suisse (membre du Swiss Market Index SMI)
Base de clientèle	plus de 4 millions de clients
Conseillers	17 000





Tous les droits d'auteur du présent document sont réservés à Swiss Life Global Solutions (ci-après Swiss Life). Les faits, déclarations et informations qu'il contient sont aussi actuels que possible et peuvent être modifiés ultérieurement. Ces contenus constituent des prévisions susceptibles de s'écarter notablement des évolutions et résultats effectifs. Le présent document a un but uniquement informatif et ne doit pas être considéré comme une incitation à recourir aux services décrits ci-avant ni comme une offre pour de tels services. Les informations figurant dans le présent document ne doivent pas être assimilées à des conseils légaux, fiscaux ou de placement, quels qu'ils soient, et doivent toujours être associées à des conseils professionnels adéquats dispensés par des professionnels qualifiés. Bien que tout ait été mis en oeuvre pour garantir que les faits mentionnés soient exacts et précis, Swiss Life ne saurait être tenue responsable d'erreurs, fautes de frappe ou mauvaises interprétations, quelles qu'elles soient, ni de dommages résultant directement ou indirectement de l'usage des informations, quelle que soit leur nature.

SwissLife
Global Solutions

Nous permettons à chacun de construire
son indépendance financière
pour vivre selon ses propres choix.

Swiss Life (Luxembourg) SA
Vertigo Naos Building
6 rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

www.swisslife-global.com
privatewealth@swisslife.com

GPW-SL-ALT-BRO-FR – 05.2026